

ELECTION DES REPRÉSENTANTS DES CLUBS NATIONAUX SENIORS LIBRES DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

ASSEMBLE DES CLUBS NATIONAUX SENIORS LIBRES DU 3 SEPTEMBRE 2024

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

A remplir et à envoyer à la Ligue dans les conditions de délais et de formes indiquées dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(es) à l'élection de la délégation des représentants des Championnats Nationaux Seniors Libre de la Ligue de Bretagne de Football lors de la réunion des clubs nationaux.
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur ne faire l'objet :
 - d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e)s aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE <i>(Si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à _____ le _____

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 12.5.6 des [Statuts de la Ligue](#).

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité.

